

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 1/9

Date d'impression : 26.04.2022

Révision: 26.04.2022

Numéro de version 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Identification de la substance/préparation: Scanpart Nettoyant pour Airfryer

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation Produit de nettoyage

Utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise:

Menz & Könecke

An der Beek 255, D-41372 Niederkrüchten

Tel. +49 (0)2163 594-0, Fax +49 (0)2163 5210

www.menz.de

Service chargé des renseignements:

Distribution

E-Mail: info@menz.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence Tel. +49 (0)2163 594-0 (08:00 - 16:00 Uhr)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

Indications complémentaires:

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

phosphates, agents de surface non ioniques

<5%

parfums (LIMONENE)

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Produit de nettoyage

Composants dangereux:

CAS: 111-76-2

EINECS: 203-905-0

Reg.nr.: 01-2119475108-36

2-butoxyéthanol

⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315;

Eye Irrit. 2, H319

1-<5%

CAS: 7320-34-5

EINECS: 230-785-7

Reg.nr.: 01-2119489369-18

pyrophosphate de tétrapotassium

⚠ Eye Irrit. 2, H319

1-<5%

(suite page 2)

Identification de la substance/préparation: Scanpart Nettoyant pour Airfryer

(suite de la page 1)

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours****Indications générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.**Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:**

Rincer à l'eau chaude.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

Oxydes de carbone (CO_x)Oxyde d'azote (NO_x)

Oxydes phosphorés (par exemple: P205)

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:**

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Autres indications

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.

Porter un vêtement personnel de protection.

(suite page 3)

Identification de la substance/préparation: Scanpart Nettoyant pour Airfryer

(suite de la page 2)

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir compte des indications sur l'étiquette et du mode d'emploi.

Eviter tout contact avec les yeux.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir hors de portée des enfants.

Classe de stockage: 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition:****CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol**

VLEP Valeur momentanée: 246 mg/m³, 50 ppm

Valeur à long terme: 49 mg/m³, 10 ppm

Risque de pénétration percutanée

DNEL**CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol**

Oral	Effet systémique, exposition à long terme	6,3 mg/kg bw/day (Population générale)
	Effet systémique, exposition à court terme	26,7 mg/kg bw day (Population générale)
Dermique	Effet systémique, exposition à long terme	75 mg/kg bw/day (Population générale)
		125 mg/kg bw/day (Travailleurs)
	Effet systémique, exposition à court terme	89 mg/kg bw day (Population générale)
		89 mg/kg bw day (Travailleurs)
Inhalatoire	Effet systémique, exposition à long terme	59 mg/m ³ (Population générale)
		98 mg/m ³ (Travailleurs)
	Effet systémique, exposition à court terme	426 mg/m ³ (Population générale)
		1.091 mg/m ³ (Travailleurs)
	Effet local, exposition à court terme	147 mg/m ³ (Population générale)
		246 mg/m ³ (Travailleurs)

(suite page 4)

Identification de la substance/préparation: Scanpart Nettoyant pour Airfryer

(suite de la page 3)

CAS: 7320-34-5 pyrophosphate de tétrapotassium

Inhalatoire	Effet systémique, exposition à long terme	4,35 mg/m ³ (Population générale) 17,63 mg/m ³ (Travailleurs)
-------------	---	--

PNEC**CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol**

Eau	8,8 mg/l (Eau douce) 0,88 mg/l (Eau de mer)
Installation de traitement des eaux usées (ITEU)	463 mg/l (Microorganismes)
Sédiments	34,6 mg/kg dw (Eau douce) 3,46 mg/kg dw (Eau de mer)
Sol	2,33 mg/kg soil dw (Sol)
Empoisonnement secondaire, orale	0,02 mg/kg Futter (Prédateurs)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

Filtre A-P2

Protection des mains:

Éviter un contact direct avec le produit chimique / le produit / la préparation à l'aide de mesures d'organisation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants Butylcaoutchouc

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,5 mm

Valeur pour la perméabilité: taux 6

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection du corps: N'est pas nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Respecter le mode d'emploi, le dosage recommandé et les remarques concernant le recyclage.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Couleur:	Bleu clair
Odeur:	citronné
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
Inflammabilité	Non applicable.

(suite page 5)

Identification de la substance/préparation: Scanpart Nettoyant pour Airfryer

(suite de la page 4)

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Point d'éclair	>60 °C (Seta Flash Closed Cup)
Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH à 20 °C	10-<11,5
Viscosité:	
Viscosité cinématique	Non déterminé.
Dynamique:	Non déterminé.
Solubilité	
l'eau:	Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	~1 g/cm ³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:	
Forme:	Liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Teneur en solvants:	
VOC (CE)	~2 %
Changement d'état	
Taux d'évaporation:	Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Identification de la substance/préparation: Scanpart Nettoyant pour Airfryer

(suite de la page 5)

10.2 Stabilité chimique Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter**

Contact des matières incompatibles.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

10.5 Matières incompatibles:

alcalis forts

acides forts

agents oxydants forts

agents réducteurs puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Décomposition thermique:

Oxydes de carbone (COx)

Oxydes nitriques (NOx)

Oxydes phosphorés (par exemple: P2O5)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Oral	LD ₅₀	>5.000 mg/kg/bw (valeur calculée)
Dermique	LD ₅₀	>5.000 mg/kg/bw (valeur calculée)
Inhalatoire	LC ₅₀ /4h	>20 mg/l (valeur calculée)

CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol

Oral	LD ₅₀	1.414 mg/kg/bw (Cobaye) (OECD 401) 1.480 mg/kg/bw (Rat) (OECD 401)
Dermique	LD ₅₀	>2.000 mg/kg/bw (Lapin) (OECD 402*)
Inhalatoire	LC ₅₀ /4h	2,56 mg/l (Rat) (OECD 403*)

CAS: 7320-34-5 pyrophosphate de tétrapotassium

Oral	LD ₅₀	>2.000 mg/kg/bw (Rat) (weight of evidence)
Dermique	LD ₅₀	>2.000 mg/kg/bw (Lapin) (OECD 402)
Inhalatoire	LC ₅₀ /4h	>1,1 mg/l (Rat) (OECD 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Identification de la substance/préparation: Scanpart Nettoyant pour Airfryer

(suite de la page 6)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probablesIngestion:

Nausées

Inhalation:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Contact Avec La Peau:

Peut avoir un effet dégraissant sur la peau en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Contact Avec Les Yeux:

En cas de contact direct avec les yeux, le produit peut causer une irritation temporaire.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol

LC ₅₀ /96h	1.474 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
EC ₅₀ /48h	1.550 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)
EC ₅₀ /72h	911 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
NOEC/72h	88 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

CAS: 7320-34-5 pyrophosphate de tétrapotassium

LC ₅₀ /96h	>100 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
EC ₅₀ /48h	100 mg/l (Daphnia magna)
EC ₅₀ /72h	>100 mg/l (Algues) (OECD 201 (read-across))
NOEC/72h	>100 mg/l (Algues) (OECD 201 (read-across))

12.2 Persistance et dégradabilité**CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol**

Biodégradabilité 95 % (28d) (OECD 301 E)

12.3 Potentiel de bioaccumulation**CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol**Bioaccumulation potentielle 0,83 log K_{ow} (non spécifié)**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes**Comportement dans les stations d'épuration:**

En cas d'adduction appropriée de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, aucune perturbation de l'activité de dégradation des boues activées. Avant d'évacuer de grandes quantités, demander l'autorisation de l'autorité compétente.

(suite page 8)

Identification de la substance/préparation: Scanpart Nettoyant pour Airfryer

(suite de la page 7)

Autres indications:**Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Éviter l'écoulement du produit dans la nappe phréatique/les eaux. Éviter l'écoulement du produit non dilué ou en grandes quantités dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Catalogue européen des déchets

20 01 30 détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

15 01 02 emballages en matières plastiques

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Polluant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

Le produit ne présente aucune combustion entretenue.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Marquage selon les directives CE:** .**Directive 2012/18/UE** Non applicable

(suite page 9)

Identification de la substance/préparation: Scanpart Nettoyant pour Airfryer

(suite de la page 8)

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.**Règlement (CE) N° 649/2012****Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:**Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Autres prescriptions (UE): Directive 98/24/CE

Autres prescriptions (UE): Règlement (CE) No 648/2004

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

Remarques pour formation

Veiller à fournir les informations et les instructions requises et à bien former les utilisateurs.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul:**Service établissant la fiche technique:** Distribution**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

EC50: effective concentration, 50 percent

OECD: Organization for Economic Co-operation and Development

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IBC: Intermediate bulk container

MARPOL: Marine Pollution

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Sources Fiches de données de sécurité sur les matières premières, eur-lex.europa.eu, echa.europa.eu